Avec le soutien du commissariat général au Tourisme de la Province de Liège

Vivre à Flémalle

Périodique d'Information de la commune

Septembre 2016

EDITION SPÉCIALE

Actions et projets menés dans notre entité







Ed. resp. : Sophie Thémont, Bourgmestre faisant fonction - Grand'Route 287

LE COLLÈGE COMMUNAL

Echevine déléguée aux fonctions de Bourgmestre

Sophie THEMONT

Compétences :
La police et le service incendie, le personnel communal, le budget et les finances, les affaires générales et la transversalité, la communication (interne et externe), les cultes, l'informatique, la prévention, le patrimoine foncier, le développement territorial.



Contact : 04/234.88.53
Grand'Route 287
sophie.themont@flemalle.be

1er Echevin

Fabian PAVONE

Compétences :
Les bibliothèques, la culture, les sports, la jeunesse, les loisirs, les grands évènements, les associations, le plan de cohésion sociale, le tourisme (OCT).



Contact : 04/235.10.84
Les Marnières 44
fabian.pavone@flemalle.be

2ème Echevin

Laurent LEONARD

Compétences :
L'enseignement, l'accueil extrascolaire, les écoles de devoirs, les crèches et maisons communales d'accueil de l'enfance.



Contact : 04/235.11.00
Rue de Flémalle-Grande 22
laurent.leonard@flemalle.be

3ème Echevin

Valter POLESE

Compétences :
La conception, la maintenance et l'entretien des bâtiments (y compris l'énergie, les édifices du culte), l'état civil, la population, les sépultures, les élections, les affaires patriotiques.



Contact : 04/234.89.07
Grand'Route 267
valter.polese@flemalle.be

4ème Echevin

Marc D'JOOS

Compétences :
Les voiries communales, les espaces verts, la propreté publique, la politique des déchets, l'environnement, la gestion du parc automobile et de l'outillage, les voiries intérieures des cimetières, la mobilité.



Contact : 04/234.88.90
Rue du Village 183
marc.djoos@flemalle.be

5ème Echevin

Jérôme DISTER

Compétences :
Les affaires économiques (ADL, commerces, indépendants, agriculture), le logement, l'urbanisme.



Contact : 04/234.88.64
Grand'Route, 302-304
jérôme.dister@flemalle.be

La Présidente du CPAS

Catherine MEGALI

Compétences :
L'insertion et la coordination sociale, l'emploi et la formation, la santé, les aînés, la personne handicapée, l'égalité des chances et la politique de proximité.



Contact : 04/235.10.00
Rue de l'Ermitage 16
catherine.megali@flemalle.be

Le Président de la Maison des Hommes

Philippe VANDELLI



Contact : 04/275.65.15 option 9
Grand Place 7
president@lamaisondeshommes.be

LE COLLÈGE COMMUNAL

- **LA BOURGMESTRE EN TITRE**
 Mme SIMONIS Isabelle

- **L'ÉCHEVINE EN CHARGE DES FONCTIONS DE BOURGMESTRE**
 Mme THÉMONT Sophie

- **LES ECHEVINS**
 M. PAVONE Fabian
 M. LEONARD Laurent
 M. POLESE Valter
 M. D'JOOS Marc
 M. DISTER Jérôme

- **LA PRÉSIDENTE DU CPAS**
 Mme MEGALI Catherine

- **LES CONSEILLERS COMMUNAUX**
 M. VERVAEREN Jean-Jacques
 Mme MANTANUS Maggy
 M. HOURLAY André
 Mme BLONDIAUX Nathalie
 Mme WINTGENS Jeanine
 M. LEJEUNE Jean-Denis
 M. VANDELLI Frédéric
 M. COPELLI David
 Mme PASSANI Véronique
 M. CLAESSENS Marc
 M. HAMIDOVIC Amir
 Mme DANTINE Fabienne
 M. GODIN Alain
 Mme COMELLI Virginie
 M. RIGÔ Julien
 M. PERRIN Dominique
 M. ANCIA Stéphane
 M. BODARWE Dominique
 Mme BIGARE Virginie
 M. NOVILLE Jean-Marie
 M. KADIMA BAFOUA Victor



édito

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En écho au dernier « Vivre à Flémalle » qui annonçait l'organisation de nos apéros citoyens, la présente édition spéciale de votre bulletin d'information se présente comme un condensé des actions et projets menés dans notre entité et qui vous ont été présentés au cours du printemps dernier.

Un écho parce que nombre de participants à ces rencontres citoyennes ont manifesté le souhait de disposer de ce programme illustré. Un écho aussi pour celles et ceux qui n'ont malheureusement pas été en mesure de se joindre à nous lors de notre venue dans leur quartier.

Et je profite de l'espace qui m'est offert ici pour vous remercier chaleureusement de votre participation massive et active à ces réunions. Celles-ci ont en effet pour objectif de vous informer, mais elles sont aussi et surtout l'occasion pour nous d'entendre vos questions, vos inquiétudes, vos attentes.

Et si la rentrée 2016 coïncide avec la reprise des démarches utiles à l'aboutissement des principaux projets que vous avez pu découvrir, elle nous offre aussi l'opportunité d'apporter les réponses les plus adéquates aux principales préoccupations qui vous nous avez exposées.

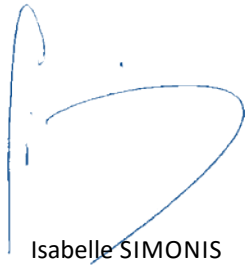
Il sera ainsi question en ce mois de septembre de poursuivre la mise en chantier des grands dossiers d'infrastructures et d'aménagement, notamment ceux qui visent à l'embellissement et au développement de Mons-lez-Liège, du Centre-ville ou des Trixhes.

Mais il sera tout autant question, par exemple, d'initier une étude relative à l'aménagement des carrefours et voiries à propos desquels vous nous faites part de votre sentiment d'insécurité. De même, les services de police seront remobilisés dans le sens d'une présence accrue dans vos quartiers, présence dont vous manifestez régulièrement le souhait.

Quelques exemples parmi d'autres qui attestent de notre volonté d'écoute et de dialogue avec la population. Une démarche participative qui, on le voit, ne peut qu'être constructive et bénéfique pour la collectivité flémalloise.

Je vous remercie encore pour cette participation et vous souhaite une bonne découverte (ou redécouverte) des projets et actions exposés dans les pages suivantes.

Votre dévouée,

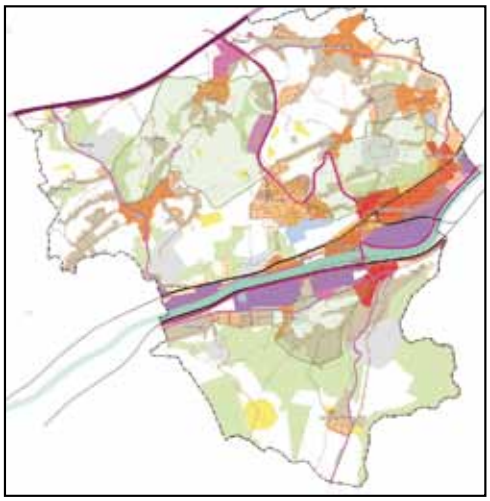


Isabelle SIMONIS



CARTE D'IDENTITÉ

TERRITOIRE



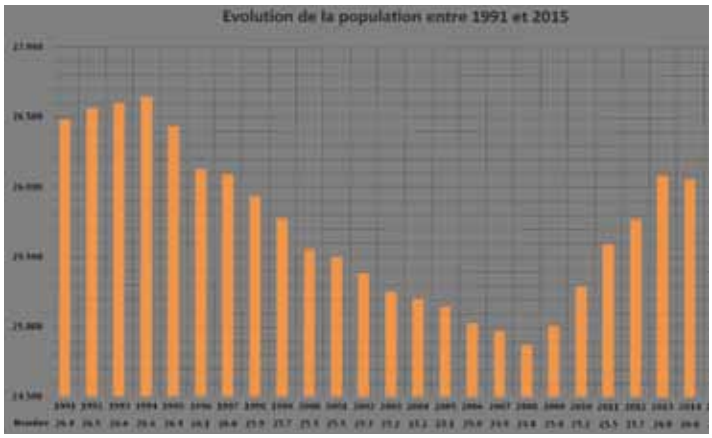
Avec ses 36.73 km^2, Flémalle est la commune la plus étendue de la proche périphérie liégeoise. Verte à plus de 50 %, elle affiche une densité de population (708 hab./km^2) relativement faible par comparaison à ses voisines (ex. Seraing : 1.799 hab./km^2). Sur le plan urbanistique, l'affectation du territoire se présente comme suit :

31 % de zone d'habitat et d'habitat à caractère rural
8 % de zone d'activité économique
23 % de zone agricole
15 % de parc, zone naturelle et espaces verts
11 % de zone forestière
4 % de zone d'extraction
2 % d'eau

Le réseau routier se développe sur 273 km, dont 28 km de voiries régionales.

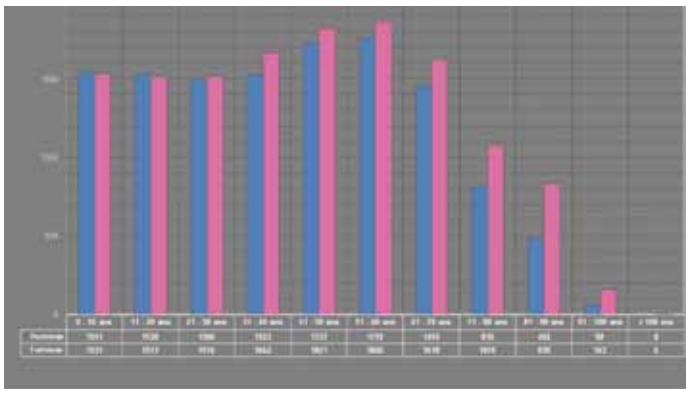
DÉMOGRAPHIE

En décroissance constante depuis 1993, la courbe démographique s'est inversée en 2009 pour repasser la barre des 25.000 habitants, puis celle des 26.000 habitants.



La concrétisation des projets urbanistiques en cours et la perspective d'une amélioration de l'environnement devrait confirmer la tendance au cours des prochaines années.

Ce second graphique classe la population flémalloise par catégorie d'âge et de genre.



- Les femmes représentent 52.32 % de la population
- Les hommes représentent 47.68 % de la population
- La moyenne d'âge est de 41,6 ans (40,1 chez les hommes et 42,9 chez les femmes) Les jeunes (-20) représentent 23,5 % de la population
- Les seniors (60+) représentent 25 % de la population

GESTION COMMUNALE

RESSOURCES HUMAINES

Avec près de 600 agents communaux, 80 salariés du CPAS et 80 membres de la Zone de Police, les pouvoirs locaux sont désormais le premier employeur de l'entité.

INFRASTRUCTURES

La Commune gère plus de 200 immeubles répartis sur divers sites parmi lesquels on recense notamment 17 écoles, 3 crèches, 7 implantations administratives, 3 musées, 2 halls omnisports, 1 centre culturel, 1 bibliothèque, 2 commissariats et plus de 40 logements mis en location.
La Maison des Hommes gère quant à elle près de 2.000 habitations sociales représentant près de 20 % des logements de l'entité.

CHARROI

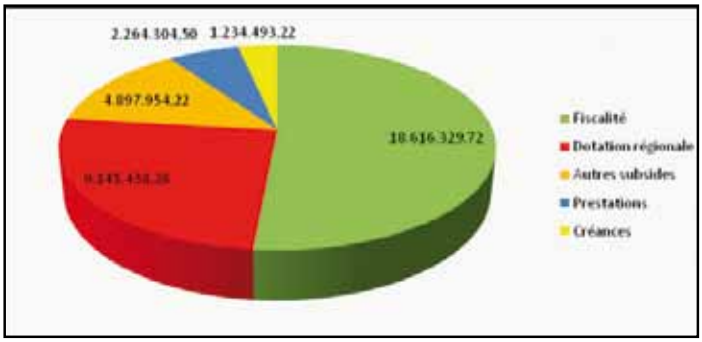
L'administration dispose d'une centaine de véhicules pour l'exercice de ses missions, dont 63 à la commune, 21 à la Zone de police et 15 au CPAS .

BUDGET COMMUNAL

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT de la commune se chiffre pour l'année 2016 à 36.150.000 €.

LES RESSOURCES

Le graphique ci-dessous indique l'origine des moyens de financement dont dispose la Commune pour élaborer son budget.



Sur le plan fiscal, le tableau illustre la stabilité affichée en matière d'additionnels à l'Impôt des personnes physiques.

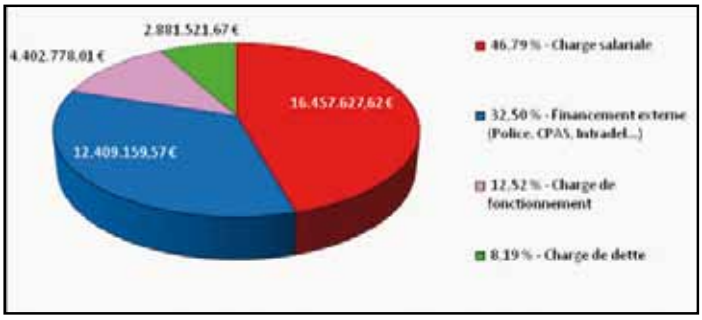
Classement Additionnels IPP 2000		
1	Amay	8,0%
2	Esneux	8,0%
3	Flémalle	8,0%
4	Fléron	8,0%
5	Grâce-Hollogne	8,0%
6	Neupré	8,0%
7	Oupeye	8,0%
8	Sprimont	8,0%
9	Visé	8,0%
10	Aywaille	7,5%
11	Herstal	7,5%
12	Seraing	7,5%
13	Ans	7,0%
14	Saint-Georges	7,0%
15	Saint-Nicolas	7,0%
16	Soumagne	7,0%
17	Trooz	7,0%
18	Beyne-Heusay	6,5%
19	Chaudfontaine	6,0%
20	Engis	6,0%

Classement Additionnels IPP 2016		
1	Visé	8,8%
2	Aywaille	8,7%
3	Amay	8,5%
4	Ans	8,5%
5	Beyne-Heusay	8,5%
6	Esneux	8,5%
7	Fléron	8,5%
8	Herstal	8,5%
9	Neupré	8,5%
10	Saint-Nicolas	8,5%
11	Seraing	8,5%
12	Soumagne	8,5%
13	Sprimont	8,5%
14	Trooz	8,5%
15	Chaudfontaine	8,0%
16	Flémalle	8,0%
17	Grâce-Hollogne	8,0%
18	Oupeye	8,0%
19	Saint-Georges	8,0%
20	Engis	7,5%

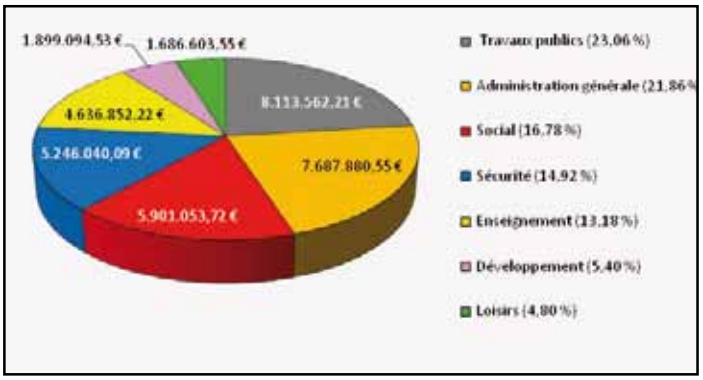
Additionnels IPP Progression 2000 - 2016		
1	Beyne-Heusay	+2,0%
2	Chaudfontaine	+2,0%
3	Ans	+1,5%
4	Engis	+1,5%
5	Saint-Nicolas	+1,5%
6	Soumagne	+1,5%
7	Trooz	+1,5%
8	Aywaille	+1,2%
9	Herstal	+1,0%
10	Seraing	+1,0%
11	Saint-Georges	+1,0%
12	Visé	+0,8%
13	Amay	+0,5%
14	Esneux	+0,5%
15	Fléron	+0,5%
16	Neupré	+0,5%
17	Sprimont	+0,5%
18	Flémalle	=
19	Grâce-Hollogne	=
20	Oupeye	=

L'AFFECTATION

Comme chaque année, le Collège se ménage une réserve de ± 1.000.000 €. Le solde est réparti entre les différents services suivant l'équilibre illustré ci-contre.



Le graphique ci-dessous fait apparaître les moyens alloués respectivement aux charges salariales, de fonctionnement, de transfert et de dette.



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT pour l'exercice 2016, qui se chiffre quant à lui à 9.000.000 €, renferme notamment les projets suivants :

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

- 2.647.000 € pour la crèche sur le site de la Houillère
- 700.000 € pour l'accueil de la maison communale
- 250.000 € pour les travaux d'extension du CPAS
- 44.000 € pour une régie de quartier aux Trixhes
- 200.000 € pour divers travaux économiseurs d'énergie
- 35.000 € pour une résidence d'artiste à la châtaigneraie

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES ESPACES PUBLICS

- 630.000 € pour l'aménagement de la Place du Moulin
- 80.000 € pour le Plan Lumière
- 80.000 € pour les douves de la maison communale
- 195.000 € pour l'extension du parking de l'école des Trixhes
- 170.000 € pour les espaces publics aux Trixhes
- 50.000 € pour le parking de la rue Doneux
- 50.000 € pour l'aménagement du parc communal
- 50.000 € pour la réparation de l'éclairage public

VOIRIES

- 1.050.000 € pour la réfection de diverses voiries;
- 470.000 € pour la rue de l'Arbre Saint-Michel
- 30.000 € pour l'étude relative à la Chaussée de Ramioul
- 805.000 € pour la Route de Souxhon

OPÉRATIONS PRÉALABLES À LA RÉALISATION DE PROJETS

- 250.000 € pour un terrain destiné au tri des déchets
- 240.000 € pour les terrains destinés à la rénovation urbaine de Mons-lez-Liège
- 90.000 € pour la dépollution des terrains places Gérard et Mottard

LE SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale, une démarche complète

Le schéma de cohérence approuvé début 2013 envisage l'organisation complète du territoire de la commune dans le long terme en tenant compte de ses atouts et de ses faiblesses et en y intégrant toutes les fonctionnalités (emplois durables, habitat nécessaire pour absorber la croissance démographie, mobilité…). Ce schéma global se décline aujourd'hui en programmes spécifiques dans les différents quartiers reconnus comme participant à la stratégie de développement.



TRIXHES

Le plan de requalification prône la reconstruction du quartier sur lui-même par une **densification et la mixité de l'habitat**, par l'accueil de **fonctions collectives et commerciales** et par la **revalorisation paysagère** des espaces publics.



MONS-LEZ-LIÈGE

Les opérations de rénovation et de revitalisation ont pour objectif d'y recréer une **identité en tant que lieu de vie**.



AWIRS

Le SCoT conserve au village sa **qualité paysagère** et **améliore la mobilité** en favorisant les modes doux.



LA GRAND'ROUTE

Le Master-Plan du centre-ville positionne cette artère comme **centre identitaire de la commune**, favorise les déplacements piétons et cyclistes, intègre les zones d'activité et valorise les espaces publics



IVOZ-RAMET

L'entrée se conçoit dans le SCoT comme **le prolongement du centre-ville** en rive droite de la Meuse.

CENTRE-VILLE

Flémalle, le renouveau



Aménagement prévu à proximité de la bibliothèque, de la polyclinique et de l'athénée

LE PROJET FEDER

La mise en œuvre du Master Plan relève à la fois de la commune pour la mise en valeur des espaces publics, et du secteur privé pour la construction de logements et commerces.

L'intervention communale se conçoit comme un levier pour inciter les promoteurs privés à investir à Flémalle.

Avec le soutien de l'Europe, à partir de 2017, la commune envisage de moderniser la Grand'Route en deux points :

Flémalle-Centre, entre les deux carrefours avec la rue du Village

Flémalle-Grande, de la rue de Flémalle-Grande à la Place S. Donnay

MASTER PLAN
Modernité et dynamisme



Le Master-Plan établit des connexions entre lieux de vie et zones d'activités. Il valorise des espaces le long de la Grand'Route pour rompre son uniformité actuelle et lui donner une dynamique nouvelle. Cette démarche se matérialise par la subdivision du centre-ville en **cinq quartiers** présentant chacun une identité spécifique :

- **Flémalle-Haute** (pôle multimodal / mobilité)
- **Flémalle-Ermitage** (pôle de transit)
- **Flémalle-Centre** (pôle de services)
- **Flémalle-Neuve** (quartier nouveau)
- **Flémalle-Grande** (pôle commercial)

FLÉMALLE-NEUVE
La ville sur la ville



Le quartier de Flémalle-Neuve verra la réalisation de **500 logements collectifs, la mise en œuvre d'une zone PME et la réalisation d'équipements publics divers** (école, parkings, arrêt SNCB…) sur la zone comprise entre le quai du Halage et le rue Vieille Fosse. Le projet fait l'objet d'un partenariat entre la Commune et la s.a. Duferco, toutes deux propriétaires des parcelles reprises dans le périmètre à aménager.

Des espaces publics de qualité et, en arrière-plan, l'école communale à construire sur le site.

FLÉMALLE-HAUTE
Le pôle mobilité



Le quartier de Flémalle-Haute constitue à la fois **un pôle dédié à la mobilité et une zone d'agrément** où visiteurs et riverains bénéficieront notamment d'espaces pacifiés à proximité de la gare SNCB et du terminus des TEC.

Réaménagement du carrefour des Chaffours et création d'un espace récréatif en bord de Meuse le long du quai du Halage

TRIXHES

L'environnement au service de la densification de l'habitat et de la mixité sociale

LOGEMENT SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE

NOUVELLES HABITATIONS - PROGRAMME D'ANCRAGE 2014-2016



Construction de **8 logements** rue Terre aux Forges - Plateau des Trixhes

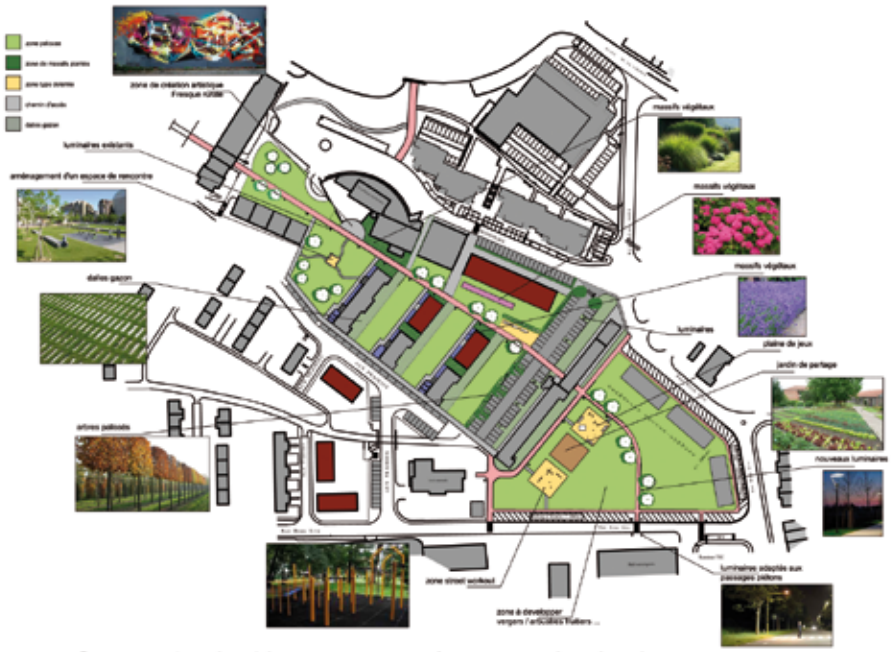
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE - PROGRAMME PIVERT II



La Maison des Hommes procède à la rénovation énergétique de **141 logements sociaux** sur le plateau des Trixhes (Unité III) :

- nouveaux châssis
- isolation des façades
- isolation des toitures

DYNAMIQUE ENVIRONNEMENTALE - «QUARTIER EN TRANSITION»



Construction de 48 logements et aménagement des abords entre l'immeuble du Grand Place 1 et l'immeuble du Pairay

Construction de **48 logements** et aménagement des abords entre l'immeuble du Grand'Place 1 et l'immeuble du Pairay

RÉNOVATION URBAINE

Flémalle rénove, Flémalle innove

CHOKIER
Place du Moulin



Dernière étape de l'opération de rénovation urbaine à Chokier, l'aménagement de la place du Moulin fait l'objet d'un partenariat Public-Privé.
Une fois la construction du complexe de **13 logements** achevée, la Commune procèdera à l'embellissement de l'espace fermé, également conçu comme une zone de transit entre le quai et la chaussée intérieure.

MONS-LEZ-LIÈGE
Place Mottard



Le terrain-vague laissé par l'ancienne école recevra un complexe privé de **34 logements et commerces**.

Par la suite, la commune interviendra pour mettre en valeur l'espace public et revoir le carrefour formé par les rues Harkay et Priesses.

IVOZ-RAMET
Place Gérard



L'entrée d'Ivoz-Ramet est repensée pour organiser l'espace situé entre la zone d'activité économique et la Place Gérard.

Trois fonctionalités se distinguent :

- **L'élargissement du zoning SPI** au niveau des terrains de foot
- **La création d'une zone de commerce** autour du home Honnay
- **La réaffectation en logements** du front bâti le long de l'avenue Gonda

ÉCONOMIE - EMPLOI

Une démarche intégrée



CRÉER LES CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La commune intègre volontairement l'activité économique comme l'une des composantes prioritaire de son projet de développement territorial.
Outre les zones dédiées à l'activité industrielle, l'entité réserve ainsi quatre zones idéalement positionnées pour accueillir diverses PME qui représentent déjà plus de **90 entreprises et 2.000 emplois** :

- **Ivoz-Ramet**
- **L'Espace Phénix**
- **L'Arbre st-Michel**
- **Les Cahottes**

À terme, le zoning des Cahottes verra encore sa superficie tripler pour accueillir de nouvelles entreprises en lien avec l'activité aéroportuaire.

DISPENSER DES FORMATIONS EN ADÉQUATION AVEC LES OFFRES D'EMPLOIS

La Commune soutient 4 opérateurs de formations pour adultes qui aideront les demandeurs d'emploi à mieux s'intégrer sur le marché de l'emploi.

- **Le CPAS** dispense des formations en HORECA et cuisine de collectivités
- **L'ASBL MOBITEX** organise 3 filières de formations dans les domaines de la blanchisserie, de la menuiserie et de la couture **L'ASBL PERSPECTIVES** propose diverses formations notamment en matière de médias numériques, technique de son et lumière ou animation et technique de radio **l'ASBL Haute Meuse Insertion** organise des stages auprès d'entrepreneurs privés.
- **LA MAISON DE L'EMPLOI** propose elle aussi ses services en matière de formation.



PROMOUVOIR L'EMPLOI SOUS TOUTES SES FORMES

Le CPAS, l'ADL, la Maison de l'Emploi et leurs partenaires en matière d'insertion socioprofessionnelle organisent en janvier 2017 le deuxième salon « En route vers l'emploi ». Celui-ci a pour objectif de soutenir les demandeurs d'emploi dans leurs démarches :

- **Mise en relation avec des employeurs potentiels**
- **Mise en relation avec des organismes de formation**
- **Aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation**
- **Simulation d'entretiens d'embauches**
- **Diverses tables thématiques**



1ère édition de l'opération «En route vers l'emploi» en 2014.

FACILITER L'ACCÈS AU TRAVAIL

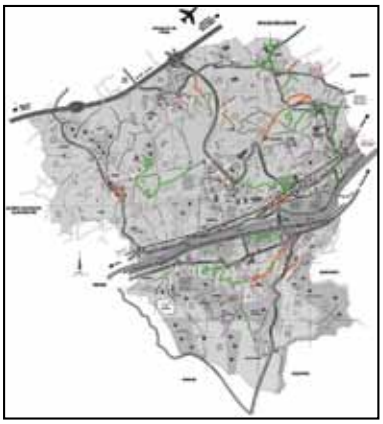
Accéder à l'emploi quand on est parent, c'est aussi disposer de solutions faciles pour la garde de ses enfants en bas-âge.
La commune a étoffé une première fois son offre de places d'accueil avec l'implantation d'une nouvelle crèche de 36 place en 2013. Cette offre s'enrichira encore d'ici 2018 avec la construction d'une **nouvelle infrastructure d'accueil de 56 places sur le site de la Houillère.**



Une première esquisse de la crèche qui sera érigée à Flémalle-Grande en 2018

ESPACES PUBLICS

Une qualité visuelle et fonctionnelle



RÉSEAU ROUTIER LOCAL PROGRAMME 2013-2018

Les **273 kilomètres de voiries intérieures,** dont 28 km de voiries régionales, traduisent l'étendue du territoire flémallois. Chaque année la Commune met un point d'honneur à y consacrer, avec ou sans le soutien des pouvoirs subsidiants, une large part de son budget d'investissement.
Le programme de la législature 2012-2018 est particulièrement riche à cet égard puisqu'il ambitionne des travaux de réfaction pour un montant global estimé à 7.240.000 euros.

En vert les voiries dont la réfection a déjà été réalisée et en rouge celles dont la réflexion est programmée avant le terme de la législature.

LA MISE EN VALEUR DES RUES COMMERÇANTES



Les lieux de centralité que constituent les rues commerçantes de Flémalle font l'objet d'un traitement de faveur avec pour objectif avoué de favoriser l'attractivité des quartiers concernés.
La démarche sera particulièrement suivie lors des travaux de réfection de la Grand'Route à Flémalle-Grande et Flémalle-Centre, mais aussi de la rue E'Tiyou dans le cadre de la rénovation urbaine de Mons ou encore au moment de la revitalisation de l'entrée d'Ivoz-Ramet.

Le projet de valorisation de la rue Doneux préfigure l'esprit qui présidera à la modernisation du Centre-ville.

DES ZONES DE STATIONNEMENT ADAPTÉES

Le développement, la densification et la modernisation des zones urbanisées imposent la création de zones de stationnement en suffisance. Dans les quartiers concernés, cette contrainte fait l'objet d'une attention particulière, tenant compte à la fois des impératifs en termes de capacité, de mobilité et de mise en valeur des espaces publics.



Le parking paysager qui desservira l'école et la crèche des Trixhes s'inscrit dans l'esprit de la requalification du quartier.

DES ZONES D'AGRÉMENT ET DE DÉTENTE

Des piétonniers, des esplanades, des plantations, un mobilier contemporain…
Au centre-ville comme dans les entités périphériques, les espaces publics à aménager sont conçus pour offrir aux riverains de tous âges une meilleure qualité de vie et un niveau d'agrément à la hauteur de leurs attentes.



LOISIRS

Espaces récréatifs, de divertissement et d'agrément

LE PREHISTOMUSEUM





Ce début d'année 2016 a vu l'inauguration du **Prehistomuseum** dans sa nouvelle configuration qui en fait désormais le premier musée de la Préhistoire en Europe. Au-delà de sa valeur touristique et de son intérêt patrimonial, le site qui se développe sur **30 hectares** se veut avant tout un musée pour chacun. Il accueille avec bonheur aussi bien les passionnés d'histoire, que les groupes d'amis, les gourmets, les team-building, les écoles, les conférenciers, les familles, les étudiants,…



L'offre y est en effet particulièrement diversifiée :
1 grotte classée
9 expériences en plein air
12 ateliers pratiques
2 expositions permanentes
8 km de promenade en forêt
1 archéorestaurant
1 plaine de jeux sur le thème du mammouth
Une boutique attractive
Un auditorium de 160 places
4 centres de recherche
2 centres de formation

LE JARDIN DE LECTURE



Dans le même esprit que celui qui préside à la modernisation du centre-ville, **un jardin de lecture attenant à la bibliothèque communale** a été aménagé au printemps.
Cette réalisation qui a pour vocation de rendre aux citoyens le goût de la lecture et de la culture participe également à la volonté d'étoffer l'offre d'espaces récréatifs dans les différents quartiers de la commune.

LE COMPLEXE DE FOOTBALL



Les différents clubs de football de la commune ont récemment fusionné en un seul sous le nom de la R.U.F. (Royale Union Flémalloise).
Dans un souci de saine gestion du club, la commune travaille à la réalisation d'un **complexe unique** où toutes les équipes pourront évoluer et s'entraîner.
Le site retenu pour la concrétisation est celui de **l'actuel terrain de Mons-lez-Liège** qui sera étendu pour l'occasion afin d'accueillir deux terrains supplémentaires, dont un en revêtement synthétique.
Le complexe sera en outre agrémenté d'un bloc comprenant cafétéria, vestiaires, bureaux et salle multisports.

PARTICIPATION CITOYENNE

Le citoyen au coeur des enjeux de société

LE COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ADL



Visite chez EC Mainteance dans le cadre des Petits Déjeuners d'entreprises organisés par l'ADL.

Il a pour mission de superviser et de suivre l'avancement du programme d'actions en matière de promotion économique et d'emploi.
Cette structure de gestion se conçoit comme une interface entre les décideurs publics et les représentants des secteurs privé et associatif afin de favoriser le développement de toutes formes d'activités au niveau communal.
Votre association, votre entreprise ou votre commerce souhaite adhérer au Comité de pilotage? Contactez l'ADL au 04/234.88.64

LE CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS



A Flémalle, **6300 citoyens ont 60 ans et plus**, soit 25% des habitants de la Commune.
Nos seniors sont une richesse et leur sagesse une force.
En l'espace de 6 ans, le C.C.A. a contribué à l'amélioration des services aux aînés dans divers secteurs :

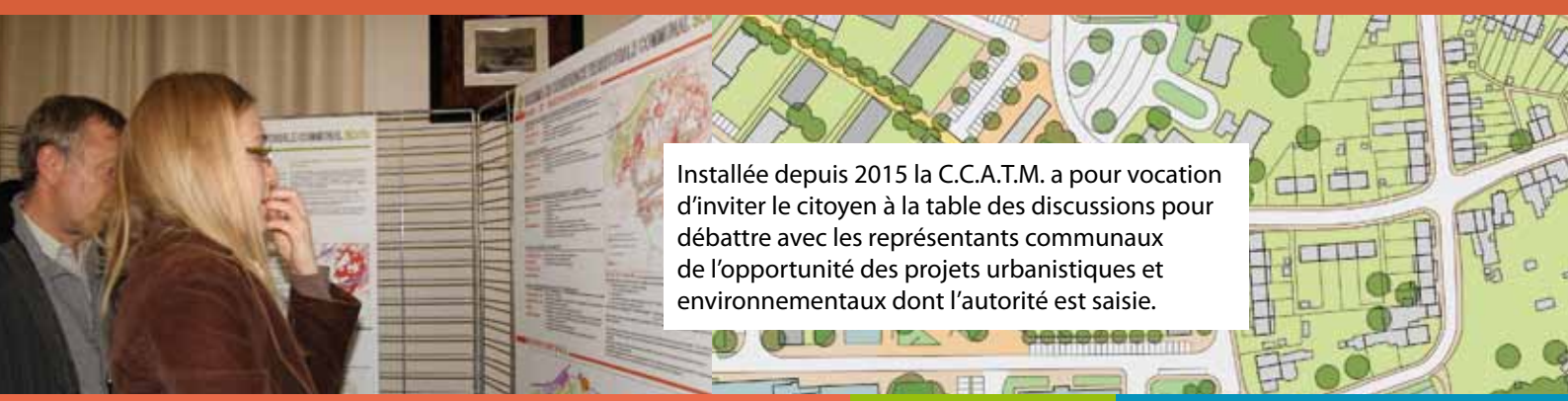
- Accessibilité des PMR (rampe d'accès au pavillon du parc…)
- Informatique («papys et mamys surfeurs», Mobi-Tic…)
- Information (Guide pratique des aînés)
- Rencontres conviviales (Journée intergénérationnelle)
- Mobilité (…)

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

La Commune dispose de son Conseil communal des enfants, composé de **37 membres élus par leurs pairs et représentant tous les réseaux scolaires** de l'entité. L'objectif avoué de la démarche est de permettre aux enfants d'apprendre et de vivre la démocratie, mais aussi de relayer aux autorités les attentes des enfants de toute l'entité. Une première réunion conjointe se tiendra à cet effet au terme du premier semestre 2016. L'occasion pour petits et grands d'échanger sur les préoccupations des plus jeunes de nos concitoyens.



LA COMMISSION CONSULTATIVE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITÉ



Installée depuis 2015 la C.C.A.T.M. a pour vocation d'inviter le citoyen à la table des discussions pour débattre avec les représentants communaux de l'opportunité des projets urbanistiques et environnementaux dont l'autorité est saisie.

SMART CITY

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ



BETTERSTREET

Si l'entretien et les réparations incombent à l'administration, le citoyen est souvent le mieux placé pour constater les dégâts et dégradations au domaine public.
De manière à faciliter et à accélérer les interactions entre les habitants et le service des travaux, la commune s'est dotée en 2015 d'**une application qui permet de signaler et de situer en temps réel tout type de problème qui serait constaté** (avaloir bouché, dépôt d'immondices, voirie endommagée…).
Le système Betterstreet permet en outre au citoyen de transmettre instantanément une photo des lieux et de suivre étape par étape le suivi qui est apporté par les services communaux.



ALERTE SMS

Afin de garantir une sécurité accrue de la population lorsqu'un danger quelconque est décelé, la commune s'est dotée d'**un logiciel permettant l'envoi immédiat (par sms) d'informations et de recommandations aux citoyens** concernés par le périmètre menacé.
Pour pouvoir bénéficier de ce service spécifique, les habitants doivent s'inscrire et fournir leurs coordonnées personnelles, soit via le site internet (citoyen.flemalle.be), soit par téléphone au 04/234.88.91 (M. G. Torfs)



BORNES INTERACTIVES

La modernisation des services d'accueil de la population au sein de la maison communale s'accompagnera du **placement de bornes interactives en liaison avec le registre national**.
Ces installations permettront aux citoyens d'**accéder à certains documents administratifs et d'effectuer eux-mêmes certaines opérations** qui les concernent (changement d'adresse, …).
Le dispositif interactif viendra compléter la simplification administrative initiée depuis plusieurs années par l'utilisation du site internet.



CYBERCLASSES

En coordination avec la Région wallonne, des cyberclasses ont été installées dans toutes les écoles primaires de la commune.
Ce sont donc plus de **100 ordinateurs** qui ont ainsi été mis à disposition des élèves avec pour objectif de les familiariser aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).
Il s'agit par là de mettre l'outil informatique au service des apprentissages de base que sont les mathématiques, le français et les cours d'éveil.
Sur le terrain, les équipes éducatives gèrent elles-mêmes l'utilisation de leurs cyberclasses en fonction des besoins, des projets, des recherches …

ACCESSIBILITÉ

Des infrastructures améliorées pour un service au citoyen toujours plus performant

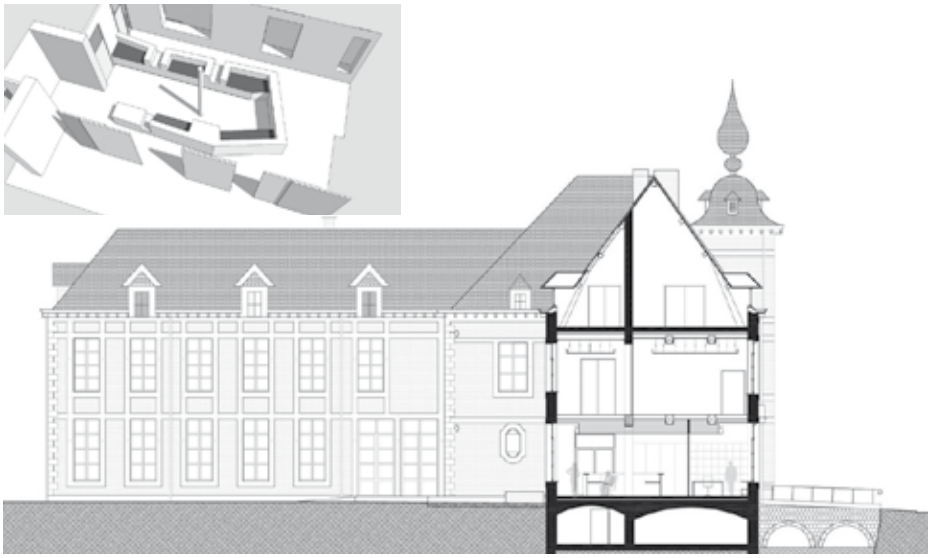
DES LOCAUX RÉNOVÉS POUR UN MEILLEUR ACCUEIL

Hôtel de ville

Les travaux ont pour but premier d'offrir un accueil de qualité, mais le projet rencontre plusieurs des objectifs transversaux de la Commune :

- Efficience énergétique - Isolation optimale
- Accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Transparence - Ouverture des espaces
- Modernité - Qualité des guichets d'accueil
- Simplification administrative - Installation de bornes interactives

Le début des travaux est prévu pour le premier semestre 2017.



Centre Public d'Action Sociale

Les travaux consistent en une extension des installations actuelles. Les espaces d'accueil élargis permettront de recevoir le public dans un environnement adéquat.
Tout comme pour l'hôtel de ville, le programme des travaux intègre les objectifs de performance énergétique et d'accessibilité mais aussi de convivialité et de confidentialité.
Le début des travaux est envisagé en 2017.



UNE SIGNÉLATIQUE DES SERVICES COMMUNAUX PLUS EFFICACE

Pour favoriser leur visibilité, les infrastructures communales seront prochainement dotées d'**enseignes originales** suivant une ligne graphique identique permettant une identification aisée.



UNE MAISON DE L'ÉNERGIE ET DU LOGEMENT



Vous voulez en savoir plus sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables, les primes et aides diverses, la réglementation PEB…
N'hésitez pas à rencontrer Marie Balland, votre conseillère en énergie.
04/234.89.17
Vous souhaitez des informations sur les Droits en matière de logement, la salubrité, le permis de location ? Vous êtes à la echerche d'un logement communal ou social ?
Adressez-vous à Céline Daemen, votre conseillère en Logement
04/234.88.06
Vos conseillères vous recevront à la Maison de l'Energie et du Logement, Grand'Route 267, du mardi au vendredi de 13 à 16 h.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE...

Une approche transversale

LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS...



L'extension envisagée à l'école du Gros-Chêne (Ivoz-Ramet)

... ET DES BÂTIMENTS PRIVÉS



Tous les projets d'infrastructures menés par l'administration sont étudiés dans la perspective d'une meilleure efficience énergétique.
Une démarche pleinement soutenue par la Région wallonne qui, via le mécanisme UREBA, subventionne **9 projets communaux pour un montant global de 607.000 euros**.
Sont concernés par ce programme, **5 établissements scolaires et 4 bâtiments administratifs.**
Cette approche volontariste en terme de performance énergétique des bâtiments porte déjà ses fruits au vu des consommations enregistrées ces dernières années.

La philosophie du SCoT consiste à densifier les noyaux d'habitats existants pour préserver l'environnement.
Mais au-delà de cette approche générale, la question du développement durable est abordée plus spécifiquement encore à travers l'exigence de constructions basse énergie.
Cette volonté se traduit particulièrement par la création d'un **Eco-quartier dans le périmètre de rénovation urbaine de Mons-lez-Liège.**

MOBILITÉ DOUCE ET TRANSPORTS EN COMMUN



Les accents d'une mobilité douce se retrouvent déjà dans les divers projets développés par la commune, en particulier **au centre-ville où le quartier de la gare est conçu comme le point de départ et d'arrivée pour tous types de transports**.
Cette philosophie préside également à l'élaboration du futur plan communal de mobilité qui sera effectif à l'horizon 2018.



Un train léger sera remis en service sur la ligne 125A pour rejoindre Liège à partir de la gare de Flémalle-Haute en passant par Flémalle-Neuve, le Val Saint-Lambert et Seraing.

CAMPAGNE POLLEC 2

Flémalle s'est engagée à **réduire les émissions de CO2 de 20% d'ici 2020** sur son territoire.
Cet engagement a été formalisé par la Signature de la Convention des Maires et par la participation communale à la campagne **POLLEC 2** avec la Province de Liège.
Un comité de pilotage sera prochainement constitué en vue d'élaborer un plan d'actions.

PLAN MAYA

Depuis 2012, Flémalle est reconnue « Commune MAYA» pour son action en faveur de la **biodiversité et des insectes pollinisateurs** tels que les abeilles.
Exemple d'action :
Plantation d'une haie composée de 450 espèces indigènes et mellifères dans le parc de la Châtaigneraie (150 m de long et 3-4m de large)



SOLIDARITÉ

Une dynamique de coopération interne et externe

LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE (PCS)



Participation citoyenne, travail thérapeutique, accompagnement psychosocial, remédiation scolaire, prévention santé, actions de solidarité, vie de quartiers,…
Le PCS, qui regroupe tous les travailleurs sociaux flémallois, agit sur tous les fronts pour mener toutes les actions susceptibles d'**aider les personnes en difficulté**.

Le projet «Bar à soupe» ouvert aux plus démunis de novembre à mars sera prolongé en dehors de la période hivernale par le développement d'activités communautaires, notamment un jardin collectif à proximité de la Maison de la Laïcité.

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT



Depuis 2010, la commune de Flémalle participe activement au projet de Coopération internationale communale. Régulièrement, une délégation de notre service de l'Etat civil se rend sur place pour faire bénéficier la municipalité de N'Djili (République Démocratique du Congo) de son savoir-faire.

Le partenariat qui vient d'être reconduit jusqu'en 2021 a déjà permis de :

- Renforcer les capacités des agents de l'Etat civil de N'Djili par des formations au Code de la Famille
- Sensibiliser la population congolaise à l'importance de déclarer les naissances à la commune
- Organiser entièrement un service des archives
- Démarrer un recensement de la population de la commune
- Mettre en place une politique de proximité afin de favoriser la satisfaction du citoyen

INVENDUS ALIMENTAIRES - LE CPAS, «PARTENAIRE RÉFLEXE»

Dans sa lutte contre la précarité, le C.P.A.S. a initié en 2014 un projet de **coordination locale des organismes actifs en matière de récolte et de distribution des invendus alimentaires** (Croix-Rouge, Banque alimentaire…).



L'objectif est notamment de prévenir tout risque d'insécurité alimentaire pour les personnes vivant sous le seuil de pauvreté par l'utilisation adéquate d'invendus consommables.
Cette démarche qui est également entreprise auprès des commerçants locaux a abouti ce 7 mars 2016 au lancement de la 1ère récolte de produits frais au Carrefour de Flémalle.
Le projet mené avec le soutien de nombreuses associations de bénévoles bénéficie également de la collaboration avec l'entreprise liégeoise «Level IT», à l'initiative de la plate-forme «Bourse aux dons».

IDESS (CPAS) - DES SERVICES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Infos : 04 235 10 00 (CPAS)



BRICO-DÉPANNAGE ET ESPACES VERTS

Ce service prend en charge à prix modiques, des travaux de minime importance que vous ne savez pas réaliser vous-mêmes.



TAXI SOCIAL «MOBI-FLÉMALLE»

Vous avez des difficultés pour vous déplacer?
Mobi-Flémalle vous emmène à prix modique faire vos courses, à la poste... où vous voulez à Flémalle. Si vous êtes une personne à mobilité réduite, notre taxi social pourra aussi vous emmener pour vos rendez-vous médicaux.



ABICHOUETTE & PLUS

Vente de vêtements et d'articles divers à des prix plus bas grâce aux dons des Flémallois.

INCITANTS AU DÉVELOPPEMENT

actions ciblées sur les objectifs prioritaires

ATTRACTIVITÉ

ENCOURAGER LA VENUE DE VISITEURS ET D'INVESTISSEURS

L'organisation régulière d'évènements et de manifestations populaires attire le public local et supra-local. Chaque année, le troisième week-end de juin **«Flémalle en Fête»** accueille des milliers de visiteurs.





La qualité visuelle des magasins et boutiques participent à l'attrait du centre-ville et des sous-entités locales.
Pour encourager cette démarche dans le chef des commerçants, la commune accorde depuis janvier 2016 **une prime aux investissements** qui contribuent à l'embellissements des vitrines.

SAVOIR-FAIRE LOCAL

SOUTENIR LE COMMERCE ET À L'ARTISANAT





L'office communal du Tourisme soutient les artisans en assurant la promotion de produits flémallois. **L'agence de développement local** soutient les commerces par la mise en service de chèques commerces en guise de cadeaux ou de bons d'achat.

ÉNERGIE

RÉDUIRE LA CONSOMMATION ET LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE



Des primes accordées par la commune pour soutenir les investissements privés portant sur une amélioration de la performance énergétique des logements.
Des allocations de chauffage et des conseils pratiques dispensés par le CPAS en faveur des plus démunis.
La possibilité pour tout citoyen de réduire sa facture énergétique en adhérant aux **achats groupés d'énergie.**



PROXIMITÉ

Flémalle au coeur des quartiers

SOUXHON
La salle de quartier

En point d'orgue de l'opération de rénovation du quartier, une **salle communautaire d'une capacité de 100 personnes** sera prochainement implantée au coeur du village de Souxhon. Le projet positionne l'infrastructure récréative dans un environnement de qualité à l'écart de la zone urbanisée.



AWIRS
L'école de devoirs



Après celles du centre-ville, des Trixhes et d'Ivoz-Ramet, la **nouvelle école de devoirs des Awirs** participe à la vie du quartier en développant, avec les enfants et en dehors des heures scolaires, un travail pédagogique, éducatif, culturel et de soutien à la scolarité.

TRIXHES
La Régie de quartier



La requalification du quartier des Trixhes propose notamment un **équipement social et communautaire** à destination des riverains en lien avec les fonctions existantes (Centre culturel, hall sportif, Maison des Jeunes, etc.).

La même infrastructure accueillera une **régie de quartier** dont les membres auront pour mission l'entretien de l'ensemble des espaces publics (équipements et espaces verts).

IDENTITÉ

Une approche moderne et dynamique

LE CŒUR DE FLÉMALLE



Plus qu'un simple ornement public, le matériau emblématique, l'emplacement aux portes de l'entité et la symbolique du «cœur de Flémalle» préfigurent l'identité dont la commune entend se doter.

Cette œuvre que l'on doit à Robin VOKAER s'inspire de la configuration géographique de la commune. Elle part du réseau de routes local et les relève en forme de cœur.
La sculpture réalisée en acier rappelle le passé et dépeint le présent de la vie économique de la cité. Sa modernité laisse entrevoir l'identité de Flémalle demain.
Elle évoque aussi un cœur irrigué par les artères qui sillonnent Flémalle.
Enfin, le rouge constitue, un signal marquant de l'entrée de la commune. Le rouge est aussi couleur de lutte et de résistance, deux notions qui ne sont pas étrangères à notre histoire.

LA LUMIÈRE COMME OUTIL DE MISE EN VALEUR



La réflexion réalisée pour mettre en lumière la Place du Village

Repenser l'éclairage public et mettre la lumière au cœur des lieux de vie…
Le **«Plan Lumière»** dont s'est doté la Commune doit participer à la mise en valeur du patrimoine bâti, historique et naturel qui contribue à l'identité de la Commune et de ses divers quartiers.

UN BÂTI DE QUALITÉ

Qu'il s'agisse de réalisations **d'initiative publique ou de projet privés**, la Commune s'attache à imprimer des accents de modernité et de qualité au bâti.
Cette approche, comme pour les espaces publics ou récréatifs, doit concourir à la **qualité de l'environnement des citoyens comme à l'attractivité de la commune** dans son ensemble.

Les bâtiments de la société Mithra prochainement installée sur le Zoning de l'Arbre St Michel (Cahottes)



Le projet de restauration de l'ancienne rue Spinette.



La maison de repos nouvellement construite, rue des Hospitaliers.



Le Centre-Acier, Espace Phénix